
COVID-19 : ÉTAT DE SITUATION DES SERVICES

Mise à jour : 7 janvier 2022

Malgré la période de confinement qui sévit en ce début d'année, l'équipe de l'Association bénévole de l'Île d'Orléans est à pied d'œuvre pour maintenir les opérations. Toutefois, les services sont adaptés pour la durée des mesures d'urgence sanitaire afin de préserver la santé des bénévoles, des clients et de l'équipe de la permanence. Tout est mis en œuvre pour participer à l'effort collectif pour atténuer les effets de la contamination au COVID -19.

Mesures préventives effectives dès maintenant :

- Tous les services alimentaires (popote roulante, livraison de Baratte, aide alimentaire d'urgence) sont maintenus et les consignes sanitaires sont rehaussées ;
- Les cafés-rencontres destinés aux proches aidants et animations sur YouTube pour les proches aidants sont maintenus de façon virtuelle uniquement. Avez-vous besoin d'un accès technologie pour participer ? Communiquez avec nous, nous serons heureux de vous en prêter un.
- Le service d'accompagnement-transport est maintenu pour les déplacements essentiels uniquement.
- Les services : visite d'amitié et répit sont suspendus ;
- Les rencontres de groupe et individuelles pour les proches aidants sont suspendues ;
- L'accès physique au bureau est réservé aux employés ;
- Les rencontres et comités de travail sont maintenus de façon virtuelle.

Pour plus d'informations, communiquer directement avec l'Association bénévole de l'Île d'Orléans au 418-828-1586.



Dominique Loiseau
Directrice